

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
MAIRIE DE LABOULE
24 place de l'église
07110 LABOULE
04 75 88 98 62
mairie@laboule.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{er} AVRIL 2025 à 19H.

Les ordres du jour sont les suivants :

- Vote du compte administratif et du compte de gestion
- Délibération autorisant le report de 25% des crédits d'investissement (rachat de la pergolas)
- Délibération pour créance éteinte (surendettement validé pour effacement des dettes)

Il est rappelé que le public n'est pas autorisé à prendre la parole pendant les délibérations.

Laboule, le 25/03/2025

Françoise GALLET
MAIRE

